



## DES MIGRANT·E·S ACCUEILLI·E·S À AIX-EN-PROVENCE

Ils sont présents quotidiennement dans les discours des politiques : les migrants apparaissent comme un "problème" grave, suscitant des réactions de peur devant ce qui serait une invasion ! Ils sont la plupart du temps évoqués comme des "flux", des "vagues" qu'il faudrait absolument contenir et refouler. Comme s'il ne s'agissait pas d'hommes, de femmes et d'enfants en détresse, comme si c'était un "problème" pour nous, pas pour eux !

Nous voulons ici montrer, concrètement, *qui sont ces gens* dans toute leur diversité : ceux que nous avons rencontrés ou dont on nous a parlé, ceux que nous avons entendu témoigner de leur vie passée, des raisons toujours complexes qui les ont forcés à s'arracher à leur pays, du périple effroyable qu'ils ont effectué pour arriver jusque chez nous. Ils ont été accueillis à Aix, dans le pays d'Aix et dans le pays d'Aigues (cantons de Cadenet et de Pertuis), par des bénévoles eux aussi extrêmement divers. Ces exilés ont suscité, ici comme ailleurs, une extraordinaire mobilisation citoyenne. Celle-ci s'est traduite par la création du Collectif Agir que nous présentons aussi. Car il faut faire connaître aussi cette France-là, celle qui accueille !



# L'IMMIGRATION EN FRANCE, ÉTAT DES LIEUX

## Les données chiffrées

Pour 2017, 262 000 **titres de séjour accordés**, (+13,7%). Ceci ne signifie pas qu'il y ait une telle augmentation des migrants car il faut déduire 100 000 retours par an. On compte environ :

- 90 000 titres pour l'immigration familiale dont 23 000 pour « talents » (du footballeur au pianiste...),
- 28 000 pour motifs économiques (salariés, scientifiques, saisonniers),
- 88 000 étudiants,
- 15 000 divers, c'est-à-dire des visiteurs (6 000), des mineurs isolés (7 000), des retraités, etc.
- 40 000 titres « humanitaires », c'est-à-dire des réfugiés (36 000), des malades (4 000).

En 2017, **les demandes d'asile ont été au nombre de 100 412** (augmentation de 17%, loin des fantasmes médiatiques), dont environ 20 000 « dublinés » que la France veut renvoyer dans leur pays d'arrivée en Europe. La même année 32 000 statuts de réfugiés ont été accordés, essentiellement à des personnes arrivées en 2016. Plus de 60 % des demandes d'asile sont rejetées. Derniers chiffres : la France a procédé en 2017 à 15 000 expulsions forcées.

La France reçoit 1400 primo-demandeurs d'asile par million d'habitants - à peu près la même proportion qu'en moyenne en Europe -, bien moins que la Grèce (5300), le Luxembourg (3900), l'Allemagne (2400) ou l'Italie (2100) mais plus que l'Espagne (700), le Royaume-Uni (500) ou la Hongrie (300).

Il faut aussi noter un **doublé des refoulements aux frontières** (85 000 contre 45 000 en 2016). Ces refus sont sujets à controverses ; dans de nombreux cas on n'a pas permis aux personnes de déposer des demandes comme le prévoit la loi.



Dans le cadre d'un accord européen de 2015 la France s'est engagée à « relocaliser » chez elle, en deux ans, 30 000 demandeurs d'asile. En septembre 2017 elle ne l'avait fait que pour 4 000 environ.

**L'implantation en France des demandeurs d'asile** se trouve principalement en Ile-de-France, en Occitanie, dans le Grand Est, en Nouvelle-Aquitaine, en Auvergne-Rhône-Alpes. En 2015, suite à l'évacuation de Calais, l'État a créé 450 Centres d'accueil et d'orientation (CAO) avec une capacité de 11 000 places. Les

personnes sont abritées de 1 à 3 mois, le temps de choisir le statut qu'elles veulent demander ou qu'on le leur impose, car ces centres facilitent aussi ce que les associations dénoncent comme un tri des migrants.

Les Centres d'accueil des demandeurs d'Asile (CADA, 40 000 places) logent les demandeurs le temps qu'une décision soit prise. S'ajoutent d'autres structures plus légères : les Hébergements d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA, 15 000 places), les Accueils temporaires- Service de l'asile (AT-SA, 6 000 places) et les Centres provisoires d'hébergement (CPH, 2 300 places) destinés quelque temps à ceux qui obtiennent l'asile et doivent sortir des CADA. Il faut ajouter en Ile-de-France les Centres d'hébergement d'urgence migrants (CHUM, 10 000 places). En tout cela fait 73 000 places pour un besoin de 100 000.



On trouve donc « dans la nature » nombre de demandeurs d'asile, sans logement. Par ailleurs les autorités leur imposent le lieu où ils doivent se rendre (sinon ils perdent le droit à être mis à l'abri et l'indemnité d'environ 10 € par jour) ; alors qu'ils se regroupent là où ils ont des connaissances, des points d'attache.

### **Les points de fixation : Calais, Vintimille, Briançon.**

**Calais :** Il reste environ 500 personnes, plus 300 à Grande-Synthe (périphérie de Dunkerque) qui espèrent pouvoir passer en Angleterre et évitent par conséquent le « piège » des CAO. L'État a pris en charge récemment la distribution de nourriture à Calais pour 350 personnes : petit déjeuner et repas l'après-midi. Ce sont encore les associations qui aident pour l'hygiène, les vêtements, les soins. L'État ne s'intéresse qu'aux vecteurs de maladie, les autres soins ou aides sont négligés alors que les conditions de vie entraînent de très grands besoins. A Grande-Synthe, seules les associations agissent, nourriture et le reste. Dans la grande opération d'évacuation, 42 % des demandeurs d'asile ont obtenu le statut de réfugié et 46 % sont en attente.

**Vintimille :** La police verrouille la frontière, de nombreux migrants vivent sous des ponts d'autoroute en Italie. Ils passent alors par la montagne et arrivent par la vallée de la Roya qui est totalement investie par la police pourchassant les migrants et accueillants. Les accueillants mettent à l'abri

puis accompagnent en préfecture pour déposer des demandes d'asile. Accusés de délit de solidarité avec des personnes en situation irrégulière, parfois soupçonnés d'être des passeurs, les militants sont harcelés par la police, traduits en justice et sont parfois condamnés. La loi de décembre 2012 accordant l'immunité pénale à ceux qui apportent une aide humanitaire et désintéressée aux migrants est bien oubliée... Par ailleurs le Préfet des Alpes-Maritimes a été plusieurs fois condamné par les tribunaux pour avoir fait expulser illégalement des candidats à l'asile. Il continuait au début 2018 en toute impunité à bafouer la loi...



**Briançon :** Vintimille devenant un goulot d'étranglement, les migrants sont montés plus au nord. Ils sont venus par le col de l'Échelle, puis par celui de Montgenèvre, l'Échelle étant impraticable en hiver. Les passeurs italiens leur fournissent des billets (au tarif fort !) pour leur éviter de se faire arrêter aux guichets, ils prennent le train puis finissent à pied à travers la montagne. Ils sont accueillis par des bénévoles de Briançon. La ville a mis à disposition un bâtiment de 40 places dans

lequel ils sont plutôt 50 en temps ordinaire. Très vite (en fonction de leur état de santé) ils repartent vers la destination qu'ils avaient prévue. Certaines fois on assiste à des arrivées importantes (jusqu'à une centaine en deux jours) et ingérables. Les militants cherchent des logements pour ceux qui ne peuvent pas repartir assez vite, mais il y a pénurie.

**Petit florilège :** la maire de Calais (d'origine polonaise par sa mère et arménienne par son père) : « Les associations se servent des migrants pour exister », « Ce sont les migrants qui veulent cette situation ». Les autorités fournissent un abri pour « les plus vulnérables » quand la température descend sous -5°, voir -10°. N'insistons pas.

---

## MIGRANTS : LA SITUATION À AIX

(source : AGIR)

Les chiffres ci-dessous valent pour le Pays d'Aix et l'antenne Pays d'Aigues

Le collectif Agir - créé au moment (automne 2015) où la France entière avait été frappée par la photo d'un très jeune enfant de migrant noyé sur une plage de Turquie - s'est

officiellement constitué en association en décembre 2015. Il est composé de 33 associations de tailles très diverses.

Le collectif pallie l'absence totale de structures d'accueil de l'État (notamment de CADA) dans le Pays d'Aix, ce qui conduit nombre de migrants à chercher ailleurs.

Depuis cette date, on peut dire que **200** migrants sont passés par Agir, arrivant d'Italie, d'Espagne, quelquefois d'Allemagne et, quelquefois directement de leur pays.

Voici une description rapide de la situation à la fin du mois de février 2018.



Les migrants pris en charge par le collectif sont au nombre de 90, une moitié d'entre eux constituée de familles, l'autre moitié de personnes seules (dont beaucoup de célibataires).

Depuis sa création, on y a reçu des personnes d'une trentaine de nationalités. A la date indiquée ci-dessus, les migrants sont de 22 nationalités, les plus représentés étant les Syriens, les Irakiens et les Érythréens.

Au début, les Syriens dominaient numériquement mais rapidement

sont arrivés des Turcs et des Africains, pour la plupart d'Érythrée mais aussi de Guinée, du Burkina, du Sénégal et, même, d'Algérie. Sans compter les arrivants d'Ukraine et d'Amérique du Sud (essentiellement du Vénézuéla et de Colombie). Certains passent et d'autres restent plus longtemps.

Les pays représentés actuellement sont donc assez variés. Après les **Syriens** - dont certains sont déjà sortis du dispositif d'Agir et sont devenus autonomes, alors que d'autres sont arrivés récemment (une famille et 3 ados, un autre couple avec 3 enfants, une femme seule qui attend sa fille...) -, les **Érythréens** sont les plus nombreux (3 familles avec enfant(s) + un homme seul). On compte aussi des **Irakiens** (une femme kurde de 47 ans, seule avec un enfant, un homme seul de 35 ans, dont l'épouse et la fille sont encore en Irak) et beaucoup de nationalités



représentées seulement par une famille ou par une personne seule : un couple **syro-algérien** avec deux enfants, des **Soudanais** (une famille

avec 4 enfants, une mère seule avec 3 enfants), un **Angolais** seul avec 3 enfants, deux **Sénégalais** seuls, un homme seul de **Sierra Leone**, un autre de **Guinée/Conakry**, un **Congolais** dont les 3 enfants sont au Congo, un célibataire **burkinabé** de 35 ans, 2 hommes **sénégalais**, seuls, dont un jeune de 20 ans, un **Rwandais** de 55 ans seul, un **Angolais** avec deux enfants déjà grands, une femme **togolaise** avec un enfant, une famille **malgache** avec 2 enfants, un jeune homme **turc** de 21 ans, une **Vénézuélienne** dont l'enfant est au Vénézuéla, une **Colombienne** seule..

On peut constater que les enfants sont assez nombreux. Quelques-uns d'entre eux sont nés en France depuis l'arrivée des parents.

Évidemment, ces migrants ont une présence plus ou moins fluctuante



mais - outre la constitution de leur dossier de demande d'asile - bon nombre d'entre eux sont pris en charge par Agir pour leur logement (tout du moins au début de leur

séjour) et pour l'apprentissage du français (entre 40 et 60 « élèves » de Français langue étrangère - FLE).

Ces gens ont tout quitté, fuyant soit la guerre, soit des situations dangereuses, soit des conditions de vie difficiles mais beaucoup ont travaillé et ont laissé derrière eux une situation professionnelle qu'il leur sera difficile de retrouver... Car, contrairement à l'image que les médias nous donnent souvent des demandeurs d'asile presque toujours présentés en groupes, sans identité individuelle, il s'agit souvent de personnes qui ont de vraies compétences et de l'expérience. Parmi les migrants accueillis à Aix, si certains - surtout les plus jeunes - ont occupé de petits emplois sans qualification, on compte aussi un journaliste, un pharmacien, un tourneur, un prothésiste dentaire, un chirurgien, un responsable de transports internationaux, une chercheuse en patrimoine culturel, un carrossier, un ingénieur, une pâtissière, un policier, plusieurs enseignants, un photographe, un couturier créateur...

Des gens qui, une fois l'asile ou une protection obtenus - s'ils l'obtiennent - auront à faire face au dur problème de l'insertion professionnelle...



## AGIR ACCUEILLE LES MIGRANTS

**33 associations des Pays d'Aix et d'Aigues s'engagent pour l'accueil  
des réfugiés  
500 adhérents, 200 bénévoles  
6 pôles d'action**

Le Collectif Agir a pour objectif d'accueillir les réfugiés en pays d'Aix et d'Aigues en favorisant les liens entre plusieurs associations concernées.

Il regroupe une trentaine d'associations de tailles diverses, 500 adhérents et 200 bénévoles qui font fonctionner le dispositif. Il a désormais un local, où se tient le secrétariat, et où se donnent les cours de français, des ateliers divers, des réunions, un petit déjeuner hebdomadaire. C'est un lieu de partage et d'échanges.

Le collectif est divisé en 6 pôles qui prennent en charge le migrant depuis son arrivée jusqu'à l'obtention du statut de réfugié.

**Le pôle accompagnement au quotidien** (60 bénévoles, 56 migrants suivis) formé de référents regroupés en binômes qui accompagnent les migrants et leur famille dans les démarches diverses, administratives, aménagement dans les logements, visites médicales, recherche de nourriture etc.

**Le pôle hébergement**, (8 bénévoles) qui gère les logements mis à disposition pour Agir et en recherche de nouveaux, les visite, les attribue, fait signer les contrats avec les logeurs etc.

**Le pôle administratif** (4 bénévoles) assuré par la Cimade qui accompagne migrants et référents dans les démarches auprès de la préfecture, puis la préparation du dossier de l'OFPRA, et si recours celui de la CNDA; et par l'AITE pour toutes les autres démarches administratives.

**Le pôle apprentissage du Français Langue Etrangère – FLE -** (50 bénévoles), cours dispensés par des bénévoles pour démarrer l'apprentissage du français ; les migrants sont répartis sur 3 niveaux selon leurs compétences, sur trois demi-journées par semaine. Pendant les cours des bénévoles prennent en charge les enfants en bas âge.

**Le pôle médical** avec 2 médecins bénévoles qui interviennent à la Croix Rouge et sont joignables en cas d'urgence, ainsi qu'une infirmière, et de nombreux correspondants à l'hôpital d'Aix.

**Le pôle préparation à la recherche d'emploi** (3 bénévoles) : pour permettre aux migrants qui ont acquis des capacités à s'exprimer oralement en français de faire le point sur leurs compétences professionnelles, leur désir de formation etc... Tous ces pôles sont en lien étroit, les responsables de pôles joignables très facilement, les décisions sont prises le plus possible en relation les uns avec les autres, dans l'intérêt du migrant mais aussi le respect de la charte d'Agir qui protège les logeurs - ceux-ci reçoivent des locataires un mois pas plus, renouvelable dans certains cas - et les référents qui interviennent en binôme pour ne pas être seuls devant la prise en charge d'un migrant ou d'une famille.



Ce collectif fonctionne depuis le début de manière assez fluide, même si beaucoup de questions se posent chaque jour, et ne trouvent pas toujours de réponses !!

**Le financement du collectif est assuré exclusivement par les adhésions et les dons**, sans aucun apport de l'État, ni des collectivités locales, ni de la municipalité d'Aix qui n'a jamais répondu aux demandes réitérées de rendez-vous !

**Téléphone** : 04 65 04 66 64 **Courriel** : [agir@collectifagir.com](mailto:agir@collectifagir.com)

**Siège et locaux** : 35 avenue de l'Europe bat. A, 13090 Aix en Provence



## ASTI, A.I.T.E ET ACCES ACCOMPAGNENT AUSSI LES IMMIGRÉS

Les histoires de l'ASTI et de l'AITE sont indissociables. Et ACCES a été créé voici quatre ans pour soulager le travail de l'AITE.

L'ASTI (Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés) est l'aînée. Elle a pour origine un comité aixois d'entraide aux familles musulmanes constitué en 1959 par un groupe de femmes aixoises au plus fort de la guerre d'Algérie. Elle développa progressivement par la suite de nombreuses activités au cours des années 60 : apprentissage de la langue pour les adultes, accompagnement scolaire, action pour le logement, combat contre le racisme, initiation aux pratiques courantes de la vie citoyenne, échanges culturels, etc.

L'AITE (Accueil Information de Tous les Étrangers), créée 20 ans plus tard, prit le relais de certaines des activités que l'ASTI avait engagées mais qu'elle n'avait plus les moyens de poursuivre. Il s'agissait essentiellement de faciliter - ou plutôt de permettre et d'exiger parfois - l'accès aux droits des étrangers et personnes d'origine étrangère résidant à Aix-en-Provence et dans le Pays d'Aix.

Notons que l'ASTI a étendu ses activités hors d'Aix-en-Provence en reprenant celles d'une ancienne association marseillaise et qu'elle exerce ainsi maintenant dans plusieurs quartiers de l'agglomération justifiant ainsi, depuis 2007, son appellation d'ASTI d'Aix-Marseille.

**Aujourd'hui l'ASTI** (04 42 17 97 09 : [asti.solidaritetrangers@aix-asso.org](mailto:asti.solidaritetrangers@aix-asso.org)) c'est plus de 750 inscrits aux activités proposées dont

- 400 adultes à Aix-en-Provence dans plusieurs locaux de la ville,
- 300 adultes à Marseille, dans les quartiers nord, aux centres sociaux Val Plan Bégudes et La Renaude les Balustres, où le public est essentiellement féminin, et au centre-ville à l'Espace Sénac ainsi qu'au Centre Dugommier
- Une soixantaine d'enfants des établissements du primaire, des collèges et des lycées d'Aix-en-Provence.

**Les activités de l'AITE** (04 42 23 51 06 : [a.i.t.e@wanadoo.fr](mailto:a.i.t.e@wanadoo.fr)) se concentrent sur l'information administrative et juridique - notamment celle qui concerne le droit des étrangers - l'orientation des personnes, le conseil et l'aide à la constitution de dossiers.

L'Association a reçu 2 992 personnes ces trois dernières années dans ses différentes permanences d'Aix, Gardanne et Pertuis, ce qui a représenté 6727 visites car les personnes reçues durant cette période sont en effet revenues entre deux et trois fois pour le traitement de leur demande initiale ou pour des demandes nouvelles apparues au cours des entretiens.

**ACCES** (Accueil et accompagnement des étrangers pour le séjour), **regroupe la Cimade et la LDH**. Trois permanences mensuelles (une au Centre social du Château de l'Horloge, deux au Centre Social des Amandiers) pour recevoir les étrangers en difficulté avec leurs papiers. Leurs dossiers sont étudiés et les personnes suivies dans leurs démarches, y compris en les accompagnant à la Préfecture si nécessaire.

# QUI SONT LES MIGRANTS ACCUEILLIS À AIX ?

## POURQUOI QUITTENT-ILS LEUR PAYS?

Ce n'est jamais par plaisir qu'on quitte son pays, sa famille, son village, qu'on traverse frontière après frontière et qu'on affronte les maltraitements, la faim, les tortures en Libye, la traversée périlleuse de la Méditerranée, les camps en Italie ou ailleurs.

Au début il y avait beaucoup de Syriens fuyant la **guerre et les massacres**, puis sont arrivés tous les autres, ceux qui fuient les **dictatures**, comme l'Érythrée, les exactions des djihadistes au Soudan, en Afghanistan,



l'**insécurité** en Guinée, en Angola, avec les menaces de guerre civile (même dans des pays dits sûrs comme le Sénégal où certaines zones sont ravagées par des bandes armées qui massacrent les populations), les **persécutions**

**politiques** en Turquie, dans les zones kurdes irakiennes et turques, les persécutions **religieuses** en Irak, Guinée, Algérie, Égypte, les persécutions **liées à l'orientation sexuelle**, etc.

Et tous ceux, surtout en Afrique, qui fuient **la misère, la faim, les sévices et l'exploitation** par des proches, c'est-à-dire **l'extrême pauvreté** comme en Érythrée, Éthiopie, Soudan, Libye, Sierra Leone, les enfants vendus par leurs parents trop pauvres pour les élever, et mis au travail dans les champs, à peine nourris, sans repos, petits esclaves qui finissent par fuir, errent de ville en ville puis de pays en pays...

La plupart du temps les causes sont entremêlées, les migrants qui fuient les guerres fuient aussi très souvent la faim, les difficultés à vivre dans des conditions décentes ; il y a toujours un faisceau de raisons propres à chaque cas, et qui fait que **les trier est en réalité absurde et injuste.**

Les migrants reçus à Aix sont très divers, chacun a une histoire singulière, et le récit qu'ils en font est parfois difficile, fragmenté. D'autres au contraire gardent une mémoire très vive du moindre détail de leur parcours, comme pour pouvoir rendre compte de leur souffrance. Beaucoup se sentent encore menacés, même très loin de



leur pays, ont peur d'être reconnus, dénoncés. **Quelques exemples** de cette grande diversité :

- venu du Kurdistan irakien, P. artiste et professeur d'art, non croyant

affiché et homosexuel, menacé de mort ;

- venus de Turquie, un couple de professeurs d'anglais et leur bébé menacés par le régime d'Erdogan ;

- S., Sénégalais, depuis tout petit obligé de travailler aux champs par son oncle, puis sommé à 16 ans d'épouser sa cousine plus jeune que lui, refuse, se fait tabasser et séquestrer, et fuit de pays en pays jusqu'à la Libye, l'Italie ;

- plusieurs jeunes Kosovars fuient aussi les mariages forcés, les familles les menacent de mort ;

- plusieurs Érythréens arrivés jeunes au Soudan, fuyant la dictature et la misère, ne peuvent jamais s'intégrer, et finissent par fuir des sortes de pogroms organisés régulièrement dans le pays ;

- M., Kurde Irakienne et conductrice de taxi, ce qui provoque un scandale selon la religion musulmane, menacée de mort elle et sa famille, s'enfuit avec son mari ;

- beaucoup de jeunes Africains qui ont pour mission de sortir leur famille de la misère.

---

## LE « VOYAGE »

---

Ils, elles « voyagent » pendant des mois, parfois des années... à pied, en camion ou en pick-up (la nuit pour échapper aux contrôles de police), traversant des déserts, parcourant des milliers de kilomètres, à peine nourris, rackettés par des passeurs.

La première vague, surtout syrienne, passait par les Balkans : le voyage d'E., Syrien accompagné de son petit garçon, par la Turquie, la Grèce (après un naufrage), la Macédoine, la Hongrie (où il est emprisonné

plusieurs mois) ... dure presque 2 ans ! La quasi-fermeture de cette route migratoire, en 2016, négociée par l'Allemagne au nom de l'Union Européenne auprès de la Turquie, contraint les migrants à en emprunter une autre, par la Libye.

## En Libye

Emprisonnés, soumis au travail forcé, parfois violés, torturés... Amnesty dénonce « les gouvernements européens sciemment complices de la torture et des abus endurés par des dizaines de milliers de réfugiés et de migrants détenus par les autorités libyennes de l'immigration dans des conditions épouvantables. »

R. mettra un an à "avouer", pour constituer son dossier, qu'elle a été violée en Libye, à plusieurs reprises et devant son mari.

N. quitte le Darfour avec sa femme et ses 4 enfants, chassés par la guerre et les pillages. Il est vendu par la police libyenne à des entrepreneurs qui le font travailler pendant des mois comme esclave avec son fils de 9 ans.

B., Guinéen, et son ami traversent le désert, sont blessés dans un accident, arrivent quand même en Libye. Ils y travaillent plusieurs mois, sous menaces de mort, sans le moindre salaire.



A. part de Guinée, traverse le Mali, le Burkina Faso, arrive en Algérie... A chaque étape, pour payer son transport en pick-up, il travaille gratuitement. A Tamanrasset, il est pris par des Touaregs : ils

enferment les migrants et les font travailler comme des esclaves plusieurs mois. A Alger, il travaille dans le bâtiment : il est payé, mais beaucoup d'autres ne le sont pas. En Libye, il est enfermé à deux reprises en prison, trois mois à chaque fois. Des entrepreneurs libyens y viennent "se servir" en main d'œuvre gratuite. En prison, il est témoin et subit lui-même de

telles tortures qu'il ne veut pas les raconter... En décembre 2016, l'un de ses "employeurs" qui l'a pris en amitié l'emmène au bord de la mer pour la traversée.

## La traversée de la Méditerranée

Plus de 3000 migrants sont morts en Méditerranée en 2017, 5000 en



2016... L'Europe verse 46 millions d'euros à la Libye pour que ses garde-côtes - souvent de mèche avec les passeurs - pourchassent les fugitifs et les ramènent de force dans les sinistres camps libyens [au

mépris de la Convention de Genève, qui interdit le refoulement de demandeurs d'asile potentiels].

Après l'esclavage en Libye, N. embarque avec les siens et 160 personnes, à peu près nus : "On nous a pris tous nos vêtements et nos chaussures, il y a même des femmes nues !" Ils se perdent, des pirates leur volent leur moteur... Ils sont finalement recueillis par un bateau de la Croix-Rouge qui les emmène en Sicile. Les enfants resteront durablement traumatisés par cette traversée. La police italienne les maltraite. Ils gagnent Vintimille où ils restent 7 jours dans une église, partent à pied vers la France, sont pris et renvoyés en Italie. Nouvelle tentative : épuisés, ils sont recueillis par un habitant de la Roya, Cédric Herrou. Partis du Soudan en juillet 2015, N. et sa famille arrivent en France en décembre 2016 : presque 18 mois pour parcourir 7000 km... B. fait la traversée avec 126 passagers, ils font naufrage, 15 morts, son ami est du nombre. Il est sauvé in extremis par un bateau italien : "J'étais noyé !". M. s'embarque avec son mari et 121 personnes. Au bout de 2



jours, plus d'essence... Ils restent les deux jours suivants à la dérive, sans eau ni nourriture. "Tout le monde pleure !". Ils sont finalement repérés par un avion, un bateau italien vient les secourir.

AB. voit sa mère se noyer sous ses yeux.

A. est emmené avec 103 personnes sur un zodiac dont le moteur est trop petit pour avancer vraiment. Un hélicoptère finit par les repérer au bout de 2 jours.

## En Italie



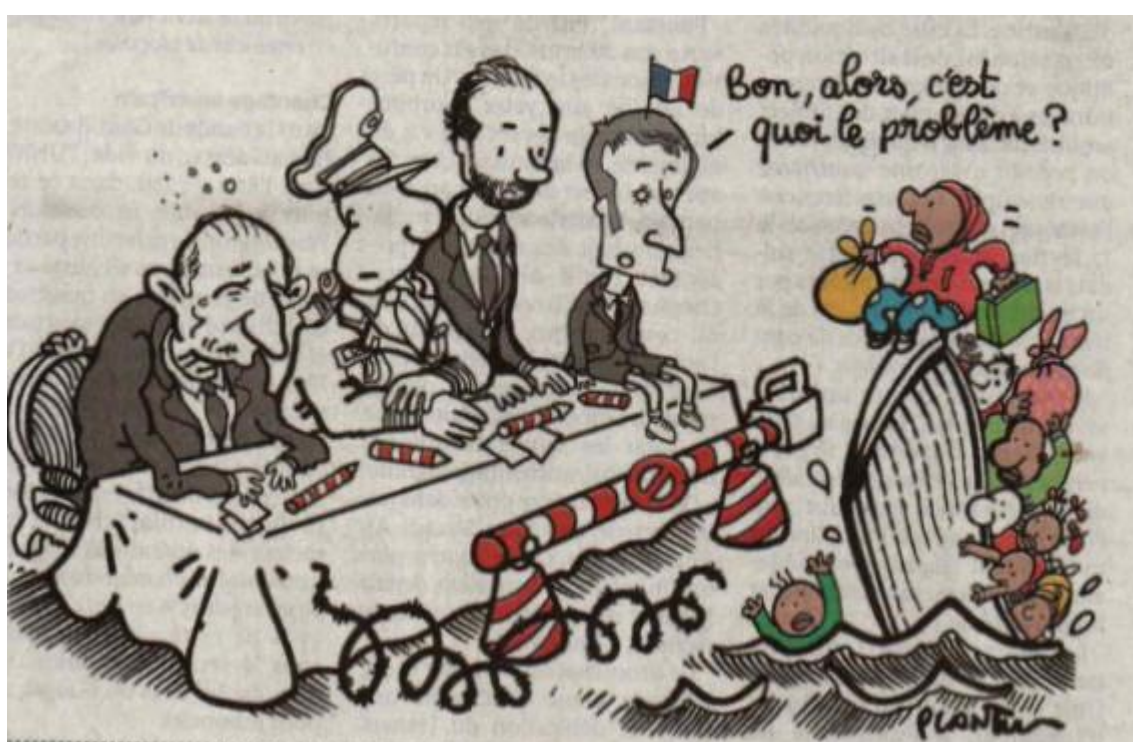
Sous la pression de l'Europe, l'Italie relève, sous la contrainte, les empreintes des migrants. Ils sont alors "dublinés", c'est-à-dire qu'ils doivent demander l'asile dans le premier pays où ils sont arrivés en

Europe. En Italie donc, même s'ils sont francophones, comme B. et A. Ils, elles se retrouvent parqués dans des camps énormes et surpeuplés où ils vivent dans des conditions indignes, et où se produisent parfois d'extrêmes violences entre migrants. Certains y sont restés deux ans. Ils sont livrés à eux-mêmes, ils ne sont pas maltraités, ils sont nourris mais se sentent oubliés.



Des citoyens italiens leur viennent parfois en aide : M., malade et enceinte, est recueillie à Vintimille avec son mari par une femme qui les héberge, leur offre nourriture, douche et vêtements propres. Elle les aidera à passer en France.

Terminé, le « voyage » ? Pas sûr du tout ! Sur les 100 000 demandeurs d'asile, en 2017, seuls 43 000 ont obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire qui leur permet de rester légalement en France. Un autre parcours du combattant ! A Aix, exception faite des Syriens, rares sont ceux qui ont obtenu une réponse positive de l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides). La plupart, déboutés, ont fait un recours auprès de la Cour nationale de demande d'asile, la CNDA. Ils attendent, depuis des mois, pour certains depuis plus d'une année. La peur au ventre.



## **Face aux carences de l'État dans le respect des droits des exilés, RÉSISTONS À BRAS OUVERTS.**

Des législations nationales et des conventions internationales font obligations aux États de reconnaître et garantir les droits fondamentaux des migrants et de leurs familles se trouvant sur leurs territoires. Les pages qui précèdent montrent que dans le pays d'Aix comme dans toute la France, les bénévoles des associations et autres citoyens solidaires à titre individuel ou à l'échelle d'un quartier, d'un village, d'une profession, suppléent les carences de l'État dans tous les secteurs de l'accueil et de l'intégration des migrants qu'ils soient demandeurs d'asile, exilés des pays tiers sans titres de séjour ou exilés européens comme les Roms. L'hébergement et la mise à l'abri, la fourniture de vêtements et de nourriture, le repérage et la protection des mineurs isolés, l'accès aux soins, l'accès à l'éducation des enfants, des lycéens et des étudiants, l'apprentissage du français aux adultes, l'accès à l'emploi, l'aide aux démarches administratives, la participation à la vie sociale et culturelle, tous ces besoins fondamentaux sont en grande partie pris en charge par des personnes bénévoles, non reconnues, sans moyens et parfois inquiétées par la police ou la justice pour délit de solidarité. Il serait injuste d'ignorer le travail et le dévouement des agents de certains services sociaux de l'État ou des collectivités locales. Mais il faut, avec eux, dénoncer le manque de budgets et de moyens humains qui détruit leurs conditions de travail et entrave l'accomplissement de leurs missions. Ils sont victimes, eux aussi, d'un État qui, en invoquant par calcul politicien, les risques d'un prétendu appel d'air, abandonne ou contraint délibérément les exilés à des conditions de vie inhumaines.

---

**La LDH vous intéresse ? N'attendez pas, rejoignez-la !**


---

Ligue des droits de l'Homme, section d'Aix-en-Provence Tél : 06 44 94 45 74

Courriel : [ldh.aix@laposte.net](mailto:ldh.aix@laposte.net)

Site : [www.ldh-aix.org](http://www.ldh-aix.org)

 [facebook.com/ldh.aix](https://facebook.com/ldh.aix)

 [@ldh\\_aix](https://twitter.com/ldh_aix)

---